



Communiqué du 22 octobre 2008

Avec CAPELLI SERENITY, ZEN GARANTI !

Le Groupe CAPELLI offre à tous ses clients-acquéreurs la GARANTIE REVENTE pour **0€ de plus** !

Cette garantie, qui prend effet à la signature de l'acte notarié d'achat du terrain, **consiste à indemniser le propriétaire de l'éventuelle perte financière qu'il pourrait subir à la revente de son bien**, s'il se trouve confronté aux événements suivants :

- Décès accidentel
- Perte Totale et Irréversible d'autonomie
- Divorce
- Perte d'emploi consécutive à un licenciement économique
- Dépôt de bilan de l'entreprise de l'assuré
- Mutation professionnelle de l'assuré
- Naissances multiples

CAPELLI SERENITY porte sur l'ensemble du bien immobilier, à savoir **TERRAIN + MAISON**. La perte financière est indemnisée à concurrence de 30 000 €, selon les clauses et conditions de l'assureur.

ZEN GARANTI!

NOUVEAU!

A compter du 13 octobre,
pour tout achat du **terrain de vos rêves** vous bénéficiez
de la :
GARANTIE REVENTE*
pour **0€ de plus**

Renseignements au :
N°Azur 08 1000 22 22
PRIX APPEL LOCAL

* suivant clauses et conditions de l'assureur.

BONNE RESISTANCE DANS UN MARCHE DIFFICILE

Le Groupe CAPELLI démontre une nouvelle fois sa capacité à résister dans un environnement difficile. La stratégie d'anticipation qui a été mise en place dès la fin 2006 et qui vise à sélectionner des terrains en zone périurbaine adaptés au budget et au besoin des primo-accédants confirme actuellement toute sa pertinence.

La génération de cash liée à des ventes qui demeurent soutenues et la réduction des stocks permettent également au Groupe CAPELLI de disposer d'une structure financière saine.

Précisions

Agrégats issus des comptes consolidés au 31 mars 2008 * :

- les fonds propres s'élèvent à 27,84 millions d'euros ;
- la trésorerie active et équivalents représente 15,60 millions d'euros **.

* données consultables dans notre rapport financier annuel 2007/2008 et notre rapport annuel 2007/2008

** chapitre 4 des comptes consolidés (p 50 du rapport annuel 2007/2008)

A propos du Groupe CAPELLI

Deuxième lotisseur de France, le Groupe familial CAPELLI bénéficie d'une expérience reconnue de 30 ans en détection, acquisition et viabilisation de terrains destinés à la construction de maisons individuelles et commercialisés auprès d'une clientèle principalement composée de primo-accédants. Véritable partenaire des communes, le Groupe CAPELLI s'inscrit comme un créateur d'urbanisation capitalisant sur son savoir faire, la qualité de son process et son activité de promotion horizontale devenant ainsi un interlocuteur privilégié des mairies pour l'aménagement de leur territoire. Dans un marché du logement en constante expansion, le groupe accélère sa croissance par le maillage du territoire national avec une présence actuelle sur 24 départements.

Coté sur NYSE Euronext Compartiment C – Code Isin : FR 0010127530 – Bloomberg CAPLI FP – Reuters CAPLI. PA

Contacts

Christophe CAPELLI - Président Directeur Général

Rodolphe PEIRON - Directeur Administratif et Financier

Florence PIERREVILLE- Responsable de la Communication

Tel : 04 78 47 49 29 – contact@capelli-immo.fr

Site Internet : www.capelli-immo.fr